

membre du cabinet responsable d'un ministère reçoit l'indemnité ordinaire à titre de député en plus de son salaire à titre de ministre de la Couronne. La Loi sur le conseil exécutif prévoit un traitement de \$20,000 pour le premier ministre et de \$15,000 pour les ministres du cabinet responsables d'un ministère. En vertu d'une modification datant de 1956, le ministre de la Couronne ayant la charge d'un ministre, le ministre de la Couronne membre de la Commission hydro-électrique de l'Ontario et le chef de l'opposition reçoivent chacun une allocation de représentation de \$2,000 par an. Chaque ministre sans portefeuille, sauf le ministre qui est membre de la Commission hydro-électrique de l'Ontario, reçoit un traitement de \$5,000 et une allocation de représentation de \$1,000 par an.

Le dix-huitième ministère de l'Ontario au 31 décembre 1972

Premier ministre et président du conseil, l'hon. William G. Davis	Secrétaire provincial à la Justice, l'hon. George A. Kerr
Secrétaire de la province aux Affaires sociales, l'hon. Robert Welch	Ministre des Services correctionnels, l'hon. C.J.S. Apps
Secrétaire de la province au Développement des ressources, l'hon. A.B.R. Lawrence	Ministre des Transports et des Communications, l'hon. Gordon Carton
Solliciteur général, l'hon. John Yaremko	Ministre des Ressources naturelles, l'hon. Léo Bernier
Ministre du Revenu, l'hon. Allan Grossman	Président du conseil d'administration du cabinet, l'hon. Eric A. Winkler
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'hon. William A. Stewart	Ministre des Services gouvernementaux, l'hon. James W. Snow
Trésorier provincial et ministre de l'Économie et des Affaires intergouvernementales, l'hon. Charles MacNaughton	Ministre de la Santé, l'hon. Richard T. Potter
Ministre de l'Environnement, l'hon. James A.C. Auld	Ministre de la Consommation et des Relations commerciales, l'hon. John T. Clement
Ministre des Services sociaux et communautaires, l'hon. René Brunelle	Ministre des Collèges et Universités, l'hon. Jack McNie
Procureur général, l'hon. Dalton A. Bales	Ministre sans portefeuille, l'hon. Margaret Birch
Ministre de l'Éducation, l'hon. Thomas L. Wells	Ministre sans portefeuille, l'hon. Claude Bennett.
Ministre du Travail, l'hon. Fern Guindon	
Ministre de l'Industrie et du Tourisme, l'hon. John White	

4.3.1.7 Manitoba

Le gouvernement du Manitoba comprend le lieutenant-gouverneur, le conseil exécutif actuellement composé de 14 membres et l'assemblée législative de 57 membres élus pour une durée maximale de cinq ans. L'honorable William John McKeag occupe le poste de lieutenant-gouverneur depuis le 3 juillet 1970. Aux dernières élections générales du 25 juin 1969, la position des partis à la vingt-neuvième législature du Manitoba était la suivante: Nouveau parti démocratique 28, conservateur-progressiste 22, libéral 4, crédit social 1, libéral-démocrate 1 et indépendant 1.

Le traitement annuel du premier ministre est de \$16,600 et celui des autres membres du cabinet de \$15,600. Les députés reçoivent une indemnité de session de \$7,200 et une allocation de dépenses libre d'impôt de \$2,400. Chaque député qui participe à la session et qui représente une circonscription non entièrement située dans la région métropolitaine reçoit une allocation supplémentaire de \$600 pour les frais occasionnés par l'exercice de ses fonctions de député. Le chef de l'opposition touche \$15,600. Le président de l'assemblée législative reçoit une indemnité supplémentaire de \$5,000 et \$1,000 au plus pour ses dépenses. Le président suppléant reçoit une indemnité supplémentaire de \$2,500 et \$500 au plus pour ses dépenses. Les députés qui sont contraints de vivre loin de chez eux reçoivent une allocation quotidienne de \$15 pour toute la durée de la session, sauf lorsqu'il y a ajournement pendant quatre jours consécutifs ou plus.

Le seizième ministère du Manitoba au 31 décembre 1972

Premier ministre, président du conseil, ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Hydro-Manitoba, ministre des Relations fédérales-provinciales et ministre des Finances, l'hon. Edward Schreyer	Ministre du Travail, commissaire aux chemins de fer du Manitoba et ministre chargé de l'application des Lois sur la fonction publique, le régime de pensions et le régime d'assurance des fonctionnaires, l'hon. Russell Pauley
---	---